



Lettre d'information

N° 54 – Octobre 2021

Retour sur nos dernières activités

Forum des associations : le samedi 4 septembre s'est tenu à la salle de Kerbiniou le forum des associations.



Nous ont rendu visite, outre les représentants de la mairie et le conseiller départemental, environ 70 personnes qui se sont montrées très intéressées par nos activités.

Cercle de lecture il s'est réuni le 23 septembre.

Rencontre avec les nouveaux adhérents, le samedi 2 octobre, en petit comité, un moment très apprécié des nouveaux venus.

Repas d'automne : le dimanche 3 octobre, salle des Perrières de Clis, une cinquantaine d'adhérents est venue passer un bon moment marquant la reprise de nos activités autour d'un méchoui.



Carlos GOMES a animé cette rencontre tant attendue et appréciée ... facilitant la digestion !



Elections à Castro-Marim le 26 septembre

L'équipe municipale menée par Francisco AMARAL et Filomena SINTRA a été reconduite avec 53.6 % des voix. Sincères félicitations



En projet

Animations de Noël les 18 et 19 décembre

Réunissant les trois comités de jumelage, elles se dérouleront de 10 H 00 à 18 H 00 à l'école Sainte Marie – Guérande Intra-muros, avec accès côté Notre Dame la Blanche. Outre nos activités habituelles, la cantine accueillera des jeux pour les enfants,

Cercle de lecture le 20 janvier 2022

La prochaine rencontre est programmée à 19 H 00 à la librairie « L'esprit large » rue Vannetaise – Guérande.



Spectacle le 4 mars 2022

José CRUZ présentera salle Anne de Bretagne « En Construction », Plus les années passent, plus c'est le chantier ! Le Frantugais, rêvait d'Hollywood et cherchait l'amour... Il a réalisé la moitié de ses rêves. Il lui reste l'autre moitié à réaliser. L'heure est au bilan avec son premier one-man-show « OLA ! ».



Incendie à Castro-Marim

Le fonds de soutien mis en place a permis de collecter 1 200.00 €. Vous avez ainsi montré votre solidarité envers les victimes de cette tragédie. Soyez-en remerciés. Le Conseil Municipal de Guérande devrait également apporter son aide à sa ville jumelle. Les dons peuvent encore être déposés en mairie (chèque à l'ordre du Comité de jumelage Guérande- Castro-Marim).